**1° MASTER DU BRABANT WALLON**

 **EN AMERICAINE**

1. **Lieux de pêche**

3 manches de qualification auront lieu dans des endroits différents de la Province du Brabant Wallon

Ces lieux seront : - Etang de Coeurq , Rue de Coeurq – 1480 TUBIZE

 - Etang de la Carpe d’Or , Rue de la Roche – 1490 FAUX

La finale de ce « Master » aura lieu sur le site de l’ « Etang de Pécrot » avec le soutien de l’asbl « Les Pêcheurs du Parc de la Dyle », La Commune de Grez-Doiceau et la Province du Brabant Wallon, ainsi que de partenaires commerciaux et sponsors privés

1. **Dates et horaires**

1e qualification : Dimanche 30/04/2023 à Tubize

2° qualification : Dimanche 21/05/203 à Faux

3° Qualification : Dimanche 18/06/2023 à Faux

**FINALE : Dimanche 16/07/2023 à Pécrot**

Les horaires de pêche seront les mêmes pour les qualifications soit :

* Présence des équipes à partir de 7.00 sur le site
* Tirage 7.30
* Début de pêche 9.00 jusqu’à 12.00
* Pause de 12.00 à 13.30
* Reprise à 13.30 jusqu’à 16.30

Pour la finale :

* Présence des équipes à partir de 6.30
* Tirage 7.00
* Début de pêche 8.30 jusqu’à 12.30
* Pause de 12.30 à 14.00
* Reprise à 14.00 jusqu’à 18.00

La remise des prix aura lieu à 20h

1. **Inscriptions**

Les qualifications et la finale se feront en « américaine » de deux pêcheurs en couple sur le même poste de pêche

L’inscription s’élèvera à **100 EUR par équipe**

Une même équipe aura la possibilité de s’inscrire à plusieurs qualifications, néanmoins si elle se qualifie préalablement, il n’y aura pas de remboursement, mais elle pourra se faire remplacer par une autre équipe qui lui remboursera cette inscription

L’inscription sera valide uniquement après le versement bancaire sur le compte :

 **BE30 1430 9570 0911**

 **En communication le Nom des pêcheurs, la date de réservation et un GSM**

1. **Règlement de pêche**

Pêche au coup, à la canne fixe longueur maximale de 11.50m

La longueur de fil, du sillon à l’hameçon, sera pour les qualifications de 3m maximum

Pour la finale, l’étang le permettant vu sa superficie, 10m de fil sera autorisé

Le diamètre maximum du fil sera de 23/100 et les hameçons jusqu’à la taille N10 et sans ardillon

Le fouillis, les vers de vase et les esches synthétiques **seront interdites**

La pêche au gigger ou à la floche sera interdite

Tous les autres types ou mode de pêche au fond seront autorisés

L’amorçage à la farine ne sera autorisé qu’en finale, pas d’amorce en qualification

Pour la finale, 3kg d’amorce mouillée par équipe sera autorisé, néanmoins l’amorçage ne se fera qu’à la coupelle, pas à la main

Chaque équipe s’installera avec une distance maximale de 1.50m entre les stations

La pêche de bordure sera autorisée de chaque côté avec une longueur maximale de 3.50m sous sillon

Toute équipe ne respectant pas les points de règlement se verra signifié une première fois son infraction. En cas de récidive, l’équipe ne sera pas pesée en fin de pêche et se verra automatiquement disqualifiée **sans moyen de contestation possible**.

Les autres points de règlement habituels et propre à chaque étang seront rappelés le matin même

Des responsables seront présents lors de chaque qualification et régleront rapidement tous problèmes pouvant survenir sur place

1. **Déroulement**

Chaque poste d’équipe sera tiré au sort le matin avant le début de pêche comme indiqué dans l’horaire et sur le site même de la pêche du jour

L’équipe pourra s’installer sur son poste dès qu’elle aura pris connaissance de son tirage

Lors de la pause de midi, les équipes devront avoir quitté leur poste endéans les 5 minutes qui suivent le coup de sifflet de fin de la manche matinale

Les équipes pourront rejoindre leur poste pour reprendre la manche de l’après-midi 15 minutes avant l’heure de reprise

Durant le temps de midi, un repas chaud sera possible sur place, le tarif sera celui prévu par l’étang accueillant l’évènement et avoisinant les 15 eur. Les boissons seront également disponibles.

Un signal de départ et de fin sera à chaque fois signalé

Si un pêcheur à un poisson à la fin d’une manche, il devra le signaler et aura 15 minutes de temps de dépassement autorisé pour sortir son poisson. Au-delà de ce temps, le poisson ne sera pas comptabilisé et remis directement à l’eau

La pesée se fera en fin de pêche et les pêcheurs devront être présents sur leur poste lors de celle-ci

Le poids maximum autorisé par bourriche sera de 25kg. En cas de dépassement, les poissons présents dans la bourriche, ne seront pas comptabilisés

La séparation des espèces se fera comme suite :

* Une bourriche pour les gardons, brèmes, tanches…
* Une bourriche pour les carpes et carassins

En cas de non-respect de cette séparation, l’organisateur peut se permettre de refuser la pesée de la bourriche voire de l’ensemble de l’équipe pour non-respect par négligence

Les points comptabilisés par équipe seront les suivants :

* 1 point au gramme
* 100 points au poisson
* 3000 points pour un spécimen spécial

Dans certains étangs, les poissons comme carpe koï, amour blanc, amour marbré ou esturgeon auront une valeur nette de 3000 points et seront remis à l’eau après contrôle d’un responsable

Les carpes de plus de 5kg seront à mettre dans une bourriche à part et à signaler. Les poissons seront pesé durant la pause de midi ou en fin de manche et comptabilisé dans le résultat final de l’équipe

Pour la finale, tous les poissons pris seront comptabilisés à leur réelle valeur, pas de limite de valeur

1. **Projet**

Ces évènements auront également un but pédagogique et géographique

Ils auront pour intention de faire découvrir à un plus large public ce qu’est notre sport et ce qu’il peut véhiculer en termes de contact humain, de valeurs morales, mais également faire connaître notre patrimoine géographique et culturelle aux diverses générations

Le public présent devra garder ses distances avec les pêcheurs lors des manches, mais pourront dialoguer en zone neutre avec eux ou avec des représentants des asbl ou des partenaires commerciaux présents

De part ces évènements nous voulons également aider les clubs de notre Province et faire découvrir ces magnifiques endroits

1. **Qualifications et remise des prix**

La remise des prix se fera le soir après la finale aux environs de 20h

Le tableau des qualifiés sera le suivant :

 Pour les qualifications : 20 équipes présentent, 4 secteurs de 5 couples, **6 qualifiés**

* Les premiers de chaque secteur seront qualifiés pour la finale (4 qualifiés)
* Les deux meilleurs deuxièmes de secteur seront qualifiés pour la finale (2 qualifiés)

Il y aura ainsi 18 qualifiés directs. Les deux derniers tickets seront tirés au sort le soir de la dernière qualification, entre les 42 équipes restantes non qualifiées directs

**20 équipes** seront ainsi qualifiées pour se disputer le titre en finale de **« Maître du Brabant Wallon »**

Pour la finale, il y aura également 4 secteurs de 5 couples

Les secteurs seront toujours établis comme suite :

* Place 1 à 5 - Place 11 à 15
* Place 6 à 10 - Place 16 à 20

Le classement final se fera comme suite à l’addition des poids + points poissons :

* Place 1 à 4 : les quatre premiers de secteur
* Place 5 à 8 : les quatre deuxièmes de secteur
* Place 9 à 12 : les quatre troisièmes de secteur
* Place 13 à 16 : les quatre quatrièmes de secteur
* Place 17 à 20 : les quatre cinquième de secteur

**Le tableau des gains sera le suivant si nous atteignons les 60 inscrits en qualifications :**

 **1° place : 1200 eur 5° place : 650 eur**

 **2° place : 1000 eur 6° place : 600 eur**

 **3° place : 800 eur 7° place : 550 eur**

 **4° place : 700 eur 8° place : 500 eur**

*La totalité des enjeux sera redistribué*

Deux prix « spéciaux » seront également distribués après tirage au sort : **Prix des sponsors**

 Un ira à une équipe classée entre la 9e et la 14e place

 L’autre ira à une équipe classée entre la 15° et la 20° place

Il faudra bien sûr être présent pour recevoir un prix, sinon le prix ne sera pas distribué